

GARAGE MPP



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 04 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 22 janvier 2025 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 17/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GARAGE MPP

Objet social : Mécanique générale, carrosserie industrielle, dépannage, location de véhicules, vente de

véhicules neufs et occasion

Siège social: 37 AVENUE PIERRE SEMARD, 84000 AVIGNON

Capital: 1 000 €

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AVIGNON

Président: M. PALOMBO PASCAL 5 IMPASSE DE LA ROQUETTE 30290 SAINT VICTOR LA COSTE

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du

Président de la société.





I.2V



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 04 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 22 janvier 2025 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 16 janvier 2025, à SORGUES.

Dénomination: L2V.

Forme: Société civile immobilière.

Siège social : 2035 A chemin de Castillon, 84700 SORGUES.

Objet : Acquisition mise en valeur transformation aménagement administration et location de tous biens

et droits immobiliers.

Durée de la société: 90 année(s).

Capital social variable (montant minimum): 100euros

Cession de parts et agrément : Toutes les cessions doivent être agrées.

Gérant: Madame Sophie VACHE, demeurant 2035 A chemin de Castillon, 84700 Sorques

Gérant: Monsieur Xavier VACHE, demeurant 2694 chemin de Saint Laurent, 84350 COURTHEZON





La société sera **immatriculée** au RCS AVIGNON.

LES TERRES DU GRAND BRAVOUX



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 04 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 22 janvier 2025 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 13/01/2025, il a été constitué une SARL dénommée :

LES TERRES DU GRAND BRAVOUX

Siège social : 2800 CHEMIN DE LA PEYRIERE 84200 CARPENTRAS Capital : 1000 € Objet social : Soutiens aux cultures maraîchers ; culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules Gérance : M Farid NEFFATI demeurant 2800 CHEMIN DE LA PEYRIERE 84200 CARPENTRAS Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON.





BERNASCONI JESSICA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 04 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 22 janvier 2025 sous réserves d'incidents

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/01/2025, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : BERNASCONI JESSICA

Forme : SELARLU Capital social : 1 000 €

Siège social: 42 ROUTE DE SAUMANE, 84210 ST DIDIER

Objet social : OSTEOPATHIE

Gérance : Mme Jessica BERNASCONI demeurant 42 ROUTE DE SAUMANE, 84210 ST DIDIER





Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON

SELARL DOCTEUR SONIA QUILAN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 04 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 22 janvier 2025 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte SSP en date à AVIGNON du 28/11/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecins

Dénomination sociale : SELARL DOCTEUR SONIA QUILAN

Siège social : 355 rue Pierre Seghers, 84000 AVIGNON **Objet social :** l'exercice de la profession de médecin

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du





commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Sonia QUILAN demeurant 20 rue Baraillerie 84000 AVIGNON.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

Pour avis La Gérance

SARL RUBY



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 04 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 22 janvier 2025 sous réserves d'incidents

25 passage du portillon (RN 7)

B.P. 17

84420 PIOLENC

Tel: 04.90.29.62.83

AVIS DE CONSTITUTION



Suivant acte reçu par Maître Audrey RIVIERE-TALLON, Notaire, Associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « SELARL Audrey RIVIERE-TALLON », titulaire d'un Office Notarial à PIOLENC (Vaucluse), 25 passage du portillon, le 13 décembre 2024 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SARL RUBY

Forme : La société a la forme d'une société à responsabilité limitée régie par les dispositions du

livre II, titre I et titre II chapitre III du Code de commerce. **Siège social :** BOLLENE (84500), 298 route de Mondragon.

Durée: 99 ans.

Capital social: 70.900,00 euros

Objet social: L'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, l'exploitation par bail, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La gestion et l'administration desdits biens dont la société pourrait devenir propriétaire sous quelque forme que ce soit. L'acquisition, la location, la prise à bail, de tous mobiliers nécessaires à son exploitation, notamment de tous matériels, véhicules, appareils, instruments nécessaires à la construction. Mais également: La prise de participation dans toutes sociétés immobilières, L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts de construction, d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Apports en numéraire : 1.000,00 euros. **Apport immobilier :** 69.900,00 euros

Gérants: Monsieur Riza TOP demeurant à MONDRAGON (84430), 478 chemin de la roquette Ouest

Monsieur Suat TOP demeurant à ORANGE (84100), 44 clos cavalier

Cessions de parts : les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

La société sera **immatriculée** au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

Pour avis Le notaire.





LA SAVONNERIE DU CAP D'AGDE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 04 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 22 janvier 2025 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 15 janvier 2025, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DENOMINATION: LA SAVONNERIE DU CAP D'AGDE

CAPITAL: 1.000 euros

SIEGE: 35 Allée Barbaroux, Zac du Plan, 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE

OBJET: Négoce, achat, vente en ambulant et sédentaire, en gros et au détail, de savons, produits cosmétiques et de parfumerie ainsi que de tous produits dérivés. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations





financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe .

DUREE: 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte en son nom.

Le droit de vote attaché aux titres de capital est proportionnel à la quotité du capital qu'ils représentent et chaque titre de capital donne droit à une voix.

AGREMENT: Les cessions ou transmissions d'actions de l'associé unique s'effectuent librement. En cas de pluralité d'associés, toute transmission à un tiers non associé, sous quelque forme que ce soit, de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, est soumise à agrément préalable de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.

PRESIDENT: Monsieur Areski HADDADI, demeurant 17 rue Paul Verlaine 84130 LE PONTET

IMMATRICULATION: au RCS d'AVIGNON.

Pour avis

GIGANTE AVOCAT



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 04 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 22 janvier 2025 sous réserves d'incidents





Par acte SSP en date du 07/01/2025, il a été constitué une SELARL Unipersonnelle dénommée:

GIGANTE AVOCAT

Objet social : Exercice de la profession d'avocat. **Siège social :** 2 rue Grenache, 84660 Maubec

Capital: 2023 euros

Gérance: Madame Sarah GIGANTE demeurant 636A chemin des gays, La Tuilière, 84490 Saint-

Saturnin-Les-Apt

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Avignon.

LE SPA DU VENTOUX



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 04 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 22 janvier 2025 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION





Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 02/12/2024 à Malaucène, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : LE SPA DU VENTOUX

Siège social: 550 Route de Beaumont, 84340 MALAUCENE

Objet social : l'acquisition, la construction de tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, la location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, d'échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Nicolas ROUSSET et Madame Elodie ROUSSET demeurant Quartier Panier la Berbiguière 84860 CADEROUSSE,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins en parts sociales les deux tiers du capital social. L'associé cédant prendra part au vote et ses parts seront prises en compte pour le calcul de la majorité

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON.

Pour avis La Gérance

SAS RACHID PNEUS



Attestation de parution sur echodumardi.com





Date de téléchargement de justificatif : 04 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 22 janvier 2025 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 14/11/2024, il a été constitué une SASU dénommée :

SAS RACHID PNEUS

Siège social: 938 Chemin de brantes 84700 SORGUES

Capital: 1000 €

Objet social : Achat vente pneus neuf et d'occasions, pose, montage équilibrage, petite mécaniques,

remorquage

Président : M ABOULHAZI Rachid demeurant Cité Establet Route d'Entraigues 84700 SORGUES élu

pour une durée illimitée.

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON.

BIENFAIT



Attestation de parution sur echodumardi.com





Date de téléchargement de justificatif : 04 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 22 janvier 2025 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 16 décembre 2024, à JONQUIERES.

Dénomination: BIENFAIT.

Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée. Siège social : 30 B avenue de la Libération, 84150 Jonquieres.

Objet : L'exercice libérale de la profession de masseur-kinésithérapeute.

Durée de la société : 90 année(s). **Capital social fixe :** 1000 euros

Gérant: Monsieur MATTHIEU BIENFAIT, demeurant 475 CHEMIN DE JAVELY, 84330 CAROMB

La société sera **immatriculée** au RCS d'Avignon.

LA PIZZ' DU COIN







Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 04 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 22 janvier 2025 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 10 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société par actions simplifiée

Dénomination : LA PIZZ' DU COIN

Siège social: 90 Bd Seraphin Perrot 84430 Mondragon

Objet : Exploitation d'un restaurant de type rapide et toutes activités touchant à la restauration sous toutes ses formes

La fabrication et la vente sur place et à emporter, ou la livraison à domicile de pizza, snacking, autres plats cuisinés et alimentation générale.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'**immatriculation** de la société au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON

Capital social: 1 000 euros

Présidence : Monsieur SIBILLAUD Romain demeurant 48 lot Allée du Roy 84420 Piolenc, assurera la présidence.

Directeur Général : Monsieur SIBILLAUD Romain demeurant 48 lot Allée du Roy 84420 Piolenc

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité, et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions.

La cession d'actions entre associés ou à des tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés à la majorité des 2/3.

